



Les conditions générales de vente

1. Dispositions générales - champ d'application - objet

Ces conditions générales de vente s'appliquent aux formations vendues par **FORM'ALLIANCE**.

Tout bon de commande et/ou convention de formation signée auprès de **FORM'ALLIANCE** implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

En aucun cas les conditions d'achat du client ne sont opposables aux conditions de vente de **FORM'ALLIANCE**.

2. Modalités d'inscription - commande

L'ensemble des actions proposées par **FORM'ALLIANCE** est consultable sur son catalogue, présentant des fiches produits, avec leur programme, durée, prix, etc.

Pour les actions du catalogue, le client choisit une action de formation, indique le nombre de stagiaires et une période de formation souhaitée, par mail ou téléphone, auprès de Florence Lhote. Après accord du client sur des dates et modalités, et transmission des prénoms et noms des participants, Florence Lhote adresse à l'entreprise, par mail, la convention de formation. Une fois la convention retournée signée, la commande est effective. A ce moment-là, le client reçoit, s'il en exprime la demande, les convocations qu'il adresse lui-même aux participants.

Il a toutefois la possibilité d'annuler une inscription 7 jours avant le démarrage d'une action.

Pour les actions spécifiques (sur mesure, adaptation d'une formation catalogue, ...), le client adresse une demande par téléphone et/ou mail à fillhote@wanadoo.fr en précisant sa demande. Après analyse, une proposition accompagnée d'un devis/bon de commande sont adressés au client, qui les valide et les retourne signés.

3. Conditions de mise en œuvre

La « Fiche de réclamation », « Le règlement intérieur applicables aux stagiaires », la fiche sur « Les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap » sont accessibles sur le site Internet de FORM'ALLIANCE ; le livret d'accueil sera quant à lui, transmis par mail au client qui l'adressera aux participants 7 jours minimum, avant le démarrage de l'action.

Sauf indication contraire, l'organisation des repas n'est pas prise en charge par **FORM'ALLIANCE**.

Le client est responsable de la mise à disposition de salles et matériels nécessaires au déroulement de l'action dans de bonnes conditions.

4. Tarification

L'activité de formation professionnelle de **FORM'ALLIANCE** est exonérée de TVA.

Les tarifs sont consultables sur la fiche produit. Les prix applicables sont ceux indiqués sur le document contractuel adressé au client (convention, bon de commande ou devis) et signé par lui.

Pour les actions hors Bordeaux, les prix indiqués sur le catalogue n'incluent pas les frais de déplacement (km et péage), hôtellerie et restauration. Ceux-ci seront refacturés au client sur justificatifs sauf accord contraire. Les prix correspondent à un montant par ½ journée ou journée complète de formation par personne ou pour un groupe. Ils incluent les frais pédagogiques, l'animation et la documentation remise aux stagiaires.

Toute action commencée est due dans sa totalité.



5. Conditions d'annulation

Par le client

Pour être effective, toute demande d'annulation à l'initiative du client doit être notifiée par écrit avant le début de l'action.

En cas d'annulation ferme par le client, sauf cas de force majeure justifiée, **FORM'ALLIANCE** sera en droit de facturer une indemnité forfaitaire de :

- 30% du montant prévu, si l'annulation écrite est reçue moins de 10 jours ouvrés, avant la date de début de la prestation
- 70% du montant prévu de l'action, si l'annulation écrite est reçue moins de 3 jours ouvrés avant la date de début de la prestation
- 100% du montant prévu, au titre des débits formation, si l'annulation intervient le premier le jour de la prestation

Il est cependant possible de remplacer le participant initialement inscrit par une autre personne, sous réserve de respecter les conditions nécessaires d'accès à la formation (public et prérequis) et d'en avvertir **FORM'ALLIANCE**.

Par FORM'ALLIANCE

FORM'ALLIANCE se réserve le droit d'annuler toute prestation en cas de force majeure, sans dédommagement, ni pénalité. Elle proposera alors le report des inscriptions sur une nouvelle session, après avoir obtenu l'accord de son client.

Force majeure

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou autres circonstances échappant au contrôle raisonnable de **FORM'ALLIANCE**.

6. Conditions de règlement

A l'issue de la réalisation de l'action, **FORM'ALLIANCE** adresse la facture, les attestations de présence, les enquêtes de satisfaction stagiaires et attestations de formation au client.

Les factures sont payables, à réception, par virement. Passé un délai de 30 jours, il sera appliqué au client un taux de pénalité de retard égal au taux minimum légal.

7. Protection des données à caractère personnel

Le traitement des données à caractère personnel est nécessaire pour l'exécution du contrat liant **FORM'ALLIANCE** et le client.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, le client dispose de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de retrait de consentement, de limitation de traitement, d'opposition au traitement et de portabilité concernant ses données.

FORM'ALLIANCE
CGV/2023/01/30

9 rue de Condé 33064 Bordeaux Cedex
Tél. 06 60 86 92 69 / fillhote@wanadoo.fr

Siret : 48953034500029 / APE : 8559B / Numéro de déclaration d'activité : 72330922333



Données collectées et finalités des traitements

Dans le cadre de l'administration de sa base clients et du suivi des demandes et des réclamations de ses clients,

FORM'ALLIANCE traite les données personnelles suivantes de ses clients :

- Identité du contact client/stagiaire : nom, prénom, adresse mail et téléphone ;
- Informations professionnelles : organisme de rattachement et fonction ;
- Informations sur la réclamation : descriptif et catégorisation.

Le traitement des données personnelles est accompli à l'aide d'instruments manuels et informatiques, les données personnelles peuvent être l'objet de traitements comptables et statistiques à des fins de suivi de l'activité.

Durée de conservation

FORM'ALLIANCE peut conserver les données précitées pour une période maximale de 5 ans après l'arrêt de la relation commerciale (3 ans pour les coordonnées d'un prospect qui ne répond à aucune sollicitation).

Exercices des droits

Le client peut accéder aux données le concernant, les rectifier ou les faire effacer. Le client dispose également d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de ses données.

Le client qui estime, après contacté **FORM'ALLIANCE**, que ses droits en matière de protection de ses données à caractère personnel ne sont pas respectés, peut déposer plainte auprès de l'autorité française de contrôle des données (CNIL).

8. Propriété intellectuelle

FORM'ALLIANCE reste propriétaire des supports de formation remis dans le cadre de ses actions, sauf en cas de développement de supports spécifiques financés par le client.

Le client s'interdit ainsi toute reproduction, diffusion ou représentation desdits supports sans l'accord écrit de **FORM'ALLIANCE**.

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise au code de la propriété intellectuelle aux termes des articles 40 et 41 de la loi du 11/03/1957 ou aux termes de l'article L122-4 dudit code : « *Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants causes, est illicite* » et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 code pénal.

L'article 41 de la même loi n'autorise que « *les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective* » et « *les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source* ».

9. Attribution de compétence, litiges

En cas de différend de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, la réclamation est à adresser à Florence Lhote.

A défaut d'accord amiable, les tribunaux de l'ordre judiciaire seront seuls compétents pour régler le litige.

FORM'ALLIANCE
CGV/2023/01/30

9 rue de Condé 33064 Bordeaux Cedex
Tél. 06 60 86 92 69 / flhote@wanadoo.fr

Siret : 48953034500029 / APE : 8559B / Numéro de déclaration d'activité : 72330922333